

Les bords de mer : entre économie présentielle et citoyenneté partielle

Résumé : *Les bords de mer, destination privilégiée pour les vacances, attirent beaucoup de « touristes », personnes venues d'ailleurs pour y séjourner temporairement et profiter, entre autres agréments, des bains de mer. Dans le même temps, des habitants de ces bords de mer voyagent sous d'autres cieux. Sur le littoral, les partants sont, la plupart du temps, moins nombreux que les arrivants, ce qui se traduit par une forte augmentation de la population présente en certaines périodes de l'année. Ces variations ont une saisonnalité assez marquée mais nuancée selon les régions. Les variations de la population présente sont de mieux en mieux prises en compte pour le commerce et les services sous le nom d'économie présentielle. Mais la citoyenneté des personnes présentes reste encore très partielle et il reste du chemin à faire pour construire une citoyenneté partagée entre tous ceux, habitants ou séjournants, qui font vivre un territoire.*

Seasides - the "in-place economy" and partial citizenship

Summary : *Seasides are top holiday destinations. They attract many "tourists", people who come from other counties for a temporary stay and who enjoy swimming in the sea, among other amenities. At the same time, the local inhabitants of these seaside areas travel to other destinations. In coastal areas, most of the time, holiday departures are less important than holiday arrivals. This creates an important increase in the total number of the present population in certain periods of the year. This variation is fairly standard in terms of periodicity though it is qualified from one region to another. The changes of the present population are taken into account with increasing precision in commercial activities and services, and can be called the "in-place economy". But the question of the citizenship of the seasonal population is still very restricted and there is a long way to go to create a shared citizenship that could bring together residents and visitors who contribute to the life of a territory.*

« Homme libre, toujours tu chériras la mer »

Ce n'est sans doute pas aux bains de mer que pensait le poète en écrivant ces mots mais plus vraisemblablement à la haute mer. C'est pourtant à cet appel du grand large que répondent chaque année environ vingt millions de Français, sans compter les nombreux autres Européens attirés par nos côtes au climat plus favorable. Et si l'aventure se cantonne aux bords de mer, peut-être la baignade tient-elle lieu d'embarquement ?

En tous cas, les bords de mer restent le lieu de vacances préféré des Français depuis plus de trente ans¹ alors que bien d'autres possibilités se sont ouvertes à eux. Tandis que les classes aisées partagent souvent leurs vacances entre des environnements variés (mer, montagne, campagne, ville), c'est une fois sur deux la mer que choisissent les 40% de Français qui ne fréquentent qu'un seul environnement. L'un n'allant sans doute pas sans l'autre, c'est en bord de mer que l'on mesure la plus forte implantation et la plus forte fréquentation de l'hôtellerie de plein air, expression consacrée pour désigner les terrains de camping. Les résidences dites secondaires sont elles aussi très fortement concentrées sur les zones littorales où elles accueillent non seulement leurs propriétaires mais également nombre leurs amis et membres de leur famille. L'hôtellerie proprement dite est quant à elle relativement moins présente en bord de mer, à l'exception notable de la forte concentration en hôtels, souvent de luxe, sur la Riviera.

Les Parisiens, qui partent en vacances plus nombreux, plus souvent et plus longtemps et plus loin que les autres habitants de l'hexagone, sont irrésistiblement attirés par la mer : la moitié d'entre eux y passe des vacances² au moins une fois dans l'année.

Les séjours à la mer sont par ailleurs plus longs que la moyenne et regroupent près des deux tiers des nuitées de vacances des Français. Et si la mer est associée dans notre imaginaire à l'aventure,

1 Jauneau - « Les Français privilégient toujours les vacances à la mer »

2 On appelle « vacances » les voyages d'agrément d'au moins quatre nuits hors du domicile. (cf. article précité)

les séjours en bord de mer sont en réalité essentiellement consacrés au repos. En effet, pour près de la moitié des Français, les séjours sur le littoral sont l'occasion de se reposer sans pratiquer une activité particulière.

Une population présente variable selon les saisons

L'expression « bains de mer » évoque en soi un mouvement de population. A l'époque où ce terme a commencé à être utilisé, on n'habitait pas aux bains de mer, on y venait. On y venait de quelque part ailleurs et on n'y venait que pour un temps limité, souvent à la belle saison. Les habitants des bords de mer pouvaient éventuellement profiter des retombées économiques de cet engouement pour les bains de mer mais eux même ne s'y adonnaient généralement pas.

Dans la période actuelle, les choses ont notablement changé dans la mesure où les habitants des bords de mer –qu'ils en soient natifs ou qu'ils soient venus y habiter pour mieux pouvoir en profiter- jouissent eux aussi des bains de mer tandis que le développement de la voiture individuelle permet à des foules de plus en plus nombreuses un accès relativement rapide à tous les recoins du littoral.

Il n'est pas sûr d'ailleurs que l'expression « bains de mer » soit encore la mieux à même de caractériser la fréquentation des bords de mer. Il y a bien sûr les sportifs qui surfent sur la vague, avec ou sans voile, et qui finissent inévitablement par se mettre à l'eau. Il y a aussi ceux, très nombreux, qui fréquentent la plage mais si certains se baignent, d'autres se contentent de s'y reposer en contemplant la mer. Et puis il y a tous ceux, en particulier « hors saison », qui vont à la pêche, ramassent des coquillages ou randonnent sur les sentiers côtiers qui se sont développés un peu partout le long du littoral.

La population présente un jour donné en bord de mer est donc variable et, en certaines périodes de l'année, fort différente de la population dite « résidente » qui est pourtant la seule à faire l'objet de recensements réguliers et à être disponible dans les statistiques officielles.

Pour répondre à une demande fortement exprimée par certains pouvoirs publics, ces variations de population ont été estimées jour par jour et par département. Les résultats ont été publiés avec des chiffres et des cartes à l'appui, dans un ouvrage de référence « Mobilité touristique et population présente³ » édité par le ministère du tourisme, dont nous nous proposons de reprendre ici quelques éléments, notamment ceux qui concernent plus particulièrement les bords de mer.

La notion de population présente.

Revenons d'abord sur cette expression de « population présente » que nous avons commencé à employer ici. Dans la tradition des études et des statistiques classiques sur les mouvements de population on s'est longtemps contenté de parler et de mesurer la « fréquentation touristique ». On dénombre – ou du moins on tente de dénombrer car l'exercice n'est pas toujours aisé⁴ - le nombre de touristes qui ont fréquenté un lieu donné à une période donnée. On s'efforce également de mesurer la durée de leur séjour dans ce lieu, ce qui est important pour un territoire, un séjour court n'entraînant pas la même consommation ni la même implication qu'un séjour long.

On s'est donc longtemps contenté, pour caractériser la fréquentation touristique d'un territoire, du nombre de séjours et du nombre de nuitées effectuées par les touristes. Notons au passage que l'organisation mondiale du tourisme (OMT) se contente du seul nombre de séjours pour mesurer le tourisme international, ce qui est encore plus réducteur et entraîne des illusions d'optique en privilégiant les franchissements de frontières plutôt que les durées de séjour. Ce choix permet à la France de pousser quelques cocoricos puisqu'elle est, selon ce critère, classée première destination touristique au monde avec quelque 80 millions de séjours de touristes étrangers chaque année ; mais la moitié de ces séjours en France, même s'ils comportent au moins une nuitée, ne durent pas plus de 24h.

3 « *Mobilité touristique et population présente, les bases de l'économie présentielle des départements* » (biblio)

4 « Flux et afflux de touristes, les instruments de mesure... » (biblio)

L'approche par la population présente se démarque de la seule mesure fréquentation touristique en mettant sur le même pied tous les individus présents en un lieu à un moment donné, sans s'arrêter à la distinction classique entre « autochtone » et « touriste ». La seule question est ici de savoir combien de personnes sont présentes un jour donné sur un territoire donné. Evidemment cette approche complique notablement l'exercice statistique, ce qui explique qu'elle n'ait jamais été menée sur une grande échelle jusqu'à une période récente.

Cette question de la population présente était pourtant sous-jacente dans certaines problématiques : les services de l'Environnement cherchaient des statistiques leur permettant d'estimer le dégagement de CO2 directement proportionnel au nombre de personnes présentes en un lieu ; les services de la Gendarmerie, soucieux d'adapter leurs effectifs à une population que leur connaissance du terrain leur faisait apparaître comme variable selon la saison, cherchaient également des statistiques pour étayer leurs dossiers.

Mesurer la population présente

L'élément déclenchant est venu en 2003 des services du premier ministre pour un problème de sécurité nationale face à une menace terroriste : en cas d'attentat bactériologique, le gouvernement voulait être prêt à vacciner toute la population tout de suite sur place. Evidemment quand on dit toute la population, il ne peut être question de distinguer, au moment de passer à l'acte, qui est « habitant » et qui est « touriste ». Tous ceux qui sont sur place doivent être vaccinés sans distinction d'âge, de sexe ni d'une quelconque catégorie spatio-temporelle⁵. Le stockage des vaccins étant prévu par département, il fallait donc être en mesure de prévoir, pour chaque département, le nombre maximal de personnes pouvant être présent un jour quelconque de l'année. La question paraît simple mais la réponse n'était pas toute prête dans nos tableaux statistiques et il fallut toute l'insistance du haut fonctionnaire en charge de ce dossier pour inciter l'équipe en charge des statistiques au ministère du tourisme à tenter de bâtir, à partir des statistiques existantes, un système permettant de répondre à cette question. Et ce fut fait.

Concrètement, il a été nécessaire de calculer, pour chaque jour de l'année, la population présente dans chaque département. Cette population présente est égale au nombre d'habitants auquel on soustrait le nombre d'habitants absents ce jour-là de leur département et auquel on rajoute le nombre de « touristes » présents ce jour-là dans ce département⁶. Pour répondre à la question posée, il faut alors retenir, pour chaque département, le maximum de population présente atteint un jour donné dans l'année, ce jour pouvant évidemment être différent d'un département à l'autre. En stockant dans chaque département un nombre de vaccins permettant de traiter ce nombre maximal de personnes, on est assuré de faire face à la situation quel que soit le jour de l'année. Pour ceux que ce feuilleton a tenus en haleine, dévoilons que le nombre de vaccins à prévoir pour couvrir l'ensemble de la France métropolitaine était supérieur d'environ 12,5 millions à la population résidente alors que le surplus de population présente en France n'excède, à aucun jour de l'année, 3 millions de personnes.

Evidemment, pour qu'une telle stratégie préventive soit efficace, il faut pouvoir l'accompagner d'un blocage immédiat de tous les déplacements sous peine d'assister à un embouteillage monstrueux paralysant routes et autoroutes comme cela s'est déjà produit dans d'autres catastrophes et notamment à la Nouvelle Orléans lors du passage de l'ouragan Katrina en 2005

Par rapport à une approche classique de la fréquentation touristique, on voit que le concept de population présente nécessite de prendre en compte non seulement les touristes mais aussi les habitants eux-mêmes pour savoir s'ils sont présents à leur domicile ou s'ils sont absents de leur département. On voit ici l'importance du phénomène déjà évoqué précédemment : à la « belle époque » des bains de mer, seuls les « touristes » en profitaient et se déplaçaient pour en profiter, ce

⁵ Etre touriste est un état spatio-temporel caractérisé par un voyage hors de son lieu de résidence pour une certaine durée.

⁶ La méthodologie et les sources statistiques utilisées sont décrites en détail dans l'ouvrage de référence déjà cité

qui rendait tout à fait suffisante une approche par la seule mesure de la fréquentation touristique. Dans la période actuelle, non seulement les « autochtones » profitent des aménités du lieu où ils habitent – par exemple le bord de mer - mais en plus ils sont nombreux à se déplacer eux-mêmes en d'autres lieux pour voir du pays ou rencontrer de la famille ou des amis. Ce qui provoque un chassé-croisé de population dont on ne peut rendre compte qu'en mesurant non seulement la fréquentation touristique d'un lieu mais également l'absence provoquée par les voyages des habitants de ce lieu. Notons cependant – nous le détaillerons plus loin - que dans le cas des bords de mer l'afflux de touristes est, dans la grande majorité des cas mais pas toujours, très nettement supérieur au nombre de départs des habitants vers d'autres destinations touristiques.

Le cadre spatio-temporel de la présence

On ne peut évidemment pas éviter de se poser la question des cadres spatio-temporels retenus pour l'exercice : le jour, pour le temps et le département, pour l'espace. Ces cadres ont un effet très important sur les résultats obtenus. Par exemple, alors qu'on mesure au maximum un triplement de la population présente de certains départements, il est possible que certaines communes voient leur population présente multipliée par cent en été, voire par mille à l'occasion d'un festival. Le cas des plages est hors-concours puisque l'on passe de zéro habitant à quelques milliers de personnes présentes un bel après-midi d'été.

Sur le plan mathématique, on pourrait dire que la mesure de la population présente est doublement fractale par son cadre spatial et par son cadre temporel. Plus le cadre spatial est petit, plus les variations seront fortes et inversement. Plus le cadre temporel est court, plus les variations seront fortes et inversement. Pour ceux qui ne sont pas familiers de la notion de fractale, rappelons le problème classique de la mesure de la longueur du bord de mer. Posez-vous par exemple la question de la longueur des côtes bretonnes en se limitant, pour simplifier, à la définition administrative actuelle⁷ de la région Bretagne. Si vous mesurez cette longueur à grands traits, par exemple au niveau du sentier littoral, vous obtiendrez une certaine valeur. Si maintenant vous mesurez cette distance en suivant de façon précise le bord de l'eau et ses nombreux rochers, vous obtiendrez une valeur nettement supérieure qui, de plus, variera avec le mouvement de la marée. Si, allant plus loin dans le détail, vous mesurez le relief exact de la côte, grain de sable par grain de sable, vous obtiendrez une autre distance encore plus grande. Dans la vraie vie, le randonneur s'intéressera à la longueur du sentier littoral mais en cas de marée noire, la longueur de côtes à nettoyer sera nettement plus grande.

En adoptant ces cadres du département et de la journée, nous répondions à la demande gouvernementale concernant les vaccins et nous disposions de bases statistiques suffisamment solides pour mener l'exercice. Côté demande - la publication de ces données ayant aiguisé les appétits – un grand besoin de connaissance de la population présente à des niveaux territoriaux plus fins s'est largement exprimé depuis. Les maires en particulier, auraient bien besoin de connaître la pointe de population présente dans leur commune pour adapter certains équipements publics. Certaines stations d'épuration, pourtant assez neuves, n'ont clairement pas été calibrées pour faire face à la surpopulation saisonnière et cela se sent.

Mais aller plus loin dans la précision n'est pas facile. Côté statistique, non seulement les données existantes ont déjà été exploitées au maximum de leurs possibilités mais certaines sources se sont, depuis, appauvries. En particulier la connaissance de la fréquentation des touristes étrangers est devenue nettement plus complexe à appréhender sous le double effet de la libre circulation aux frontières et de la disparition de la monnaie nationale. Tout ou presque est fait pour que les touristes Européens, Français ou non, soient considérés de la même manière en France. Les enquêtes menées auprès d'un échantillon représentatif de personnes résidant en France⁸ sont précieuses par la connaissance qu'elles apportent sur la mobilité des Français mais ne sont d'aucun secours pour la

7 En 2013 la région Bretagne est composée de 4 départements : Ille et Vilaine, Côtes d'Armor, Finistère, Morbihan

8 Enquête SDT (suivi de la demande touristique) menée chaque mois depuis plus de 20 ans auprès d'un panel de 20 000 personnes résidant en France par la Sofres pour le ministère du tourisme (actuellement, pour la DGCIS)

connaissance des touristes qui viennent des autres pays du monde. Et personne, au niveau des instances communautaires, n'envisage de développer ce type d'enquêtes – évidemment coûteuses – au niveau européen. D'autres pistes, notamment le traitement anonyme des traces électroniques des téléphones portables, sont actuellement explorées⁹ et pourraient être utilisées pour actualiser et affiner la mesure de la population présente.

Plusieurs tentatives ont été faites pour déterminer la population présente à un niveau territorial plus fin. La voie choisie par Magali Talandier consiste à partir de la population présente calculée par département et à la décomposer au niveau communal en fonction de clés de répartition basées sur les capacités d'hébergement pour les flux de touristes reçus et sur le niveau de revenus pour les flux émis. L'Insee a entrepris une approche du même type en l'étayant par des données complémentaires et en se limitant à des résultats par bassin de vie et par mois mais il n'y a pas eu de publication nationale de référence sur ces travaux.

Ces démarches permettent une approche des variations de la population présente à un niveau territorial plus fin mais elles ne permettent évidemment pas de reconstituer les informations passées au travers des mailles du filet de la mesure initiale. Concrètement, les sources d'information sur les touristes ne retiennent que les séjours comportant au moins une nuit sur le territoire. Ce faisant, on ignore tous les séjours inférieurs à la journée, ce qui est cohérent avec le choix d'un cadre temporel de la journée mais laisse de côté la présence massive de personnes à un moment de la journée sur les plages ou sur les sites touristiques ni sur les lieux de travail.

Une approche intéressante, portant sur la population présente sur le littoral¹⁰, a été menée par une équipe de chercheurs de la Rochelle. Elle tente d'aller plus loin dans l'approche de la présence en complétant l'information initiale par des données localisées portant sur des déplacements d'une durée inférieure à la journée comme les déplacements domicile-travail, les excursions ou la fréquentation des plages.

Population présente et action publique

Une fois cet exercice de vaccination mené à bien, nous disposons donc, outre les éléments de réponse à la question posée par le gouvernement, d'une série statistique donnant la population présente jour par jour dans chaque département. Cette série ayant été construite à partir de sources statistiques distinctes, nous disposons en fait, outre la série résultante déjà citée, de trois séries élémentaires, toujours jour par jour pour chaque département : 1) le nombre de touristes français présents 2) le nombre de touristes étrangers présents 3) le nombre de résidents absents. La série générale permet d'analyser les variations saisonnières de la population présente dans un département tandis que les trois séries constituantes permettent de décomposer et d'analyser les différents mouvements de départ et d'arrivées qui se composent pour former ces variations.

(fig.1) fréquentation touristique Charente-Maritime

(fig.2) population présente Charente-Maritime

Note de lecture : variation saisonnière caractéristique d'un département littoral ne comportant pas de métropole. La fréquentation touristique provient majoritairement de France. Elle commence aux vacances de Pâques mais se concentre surtout en été. Les résidents de Charente-Maritime s'absentent peu de leur département.

Source : graphiques extraits de Mobilité touristique et population présente- les bases de l'économie présentielle des départements (Terrier et alii, 2006)

On peut distinguer trois approches de l'usage de ces résultats : la pointe, la variation saisonnière et la moyenne annuelle. Connaître la pointe de population est nécessaire pour calibrer certains équipements publics comme par exemple les égouts et se préparer à faire face à certains événements. Connaître les variations saisonnières permet d'adapter certains services au niveau de population présente : les forces de l'ordre, par exemple, recherchent cette information pour adapter

⁹ Big Data , traces numériques et observation touristique (cf. Terrier 2014)

¹⁰ (Blondy, Vacher, Vye) L'apport de la notion de population présente dans l'analyse du peuplement littoral

temporairement le volume de leurs effectifs. Enfin, la moyenne annuelle, exprimée en équivalents habitants permanents, se révèle un concept très utile pour les analyses économiques territoriales.

La pointe

La pointe de population présente est atteinte le jour où le jeu croisé des entrées, des sorties et des durées de séjour correspondant donne un solde positif maximal. Le surcroît de population enregistré ce jour-là est positif pour tous les départements de France métropolitaine. Ce jour est différent selon les départements : il se situe en période touristique dans les départements où l'arrivée de touristes l'emporte grandement sur les départs de résidents. Il se situe en période intermédiaire pour les départements urbains pour lesquels les départs de résidents constituent, au moins sur la période d'été, l'élément dominant. Il se situe à Noël pour de nombreux départements dont l'attraction touristique n'est pas forte et dont les jeunes générations, parties travailler ailleurs, reviennent passer les fêtes auprès de leur famille.

Par exemple le Var atteint sa population présente maximale à la mi-août, la Savoie à la mi-février et Paris à la mi-décembre. En Normandie, la pointe se situe au mois d'août pour la Manche et le Calvados mais à Noël pour la Seine Maritime.

On citera pour mémoire l'autre pointe, celle des absences. Elle n'a pour l'instant suscité peu d'analyses mais il est clair qu'elle pourrait inspirer les cambrioleurs.

Les variations saisonnières

Les variations saisonnières de population présente résultent du chassé-croisé entre les arrivées des touristes et les départs des résidents.

Le cycle des arrivées touristiques dépend beaucoup de la situation géographique. Bord de mer, montagne et ensoleillement sont les trois moteurs principaux des arrivées massives de touristes. Le bord de mer attire surtout l'été mais parfois aussi au printemps et même à l'automne, surtout dans les régions du sud. La montagne attire l'été et l'hiver en fonction des possibilités de sports d'hiver. Paris est une exception notable qui attire des touristes de façon presque régulière toute l'année.

Mais ces touristes ne viennent pas de nulle part. Les départs massifs sont une caractéristique des grandes villes qui ont tendance à se vider à chaque période de vacances scolaires et surtout en été. Par exemple, la moitié des résidents de Paris sont absents de chez eux au 15 août alors que la fréquentation touristique y bat son plein, ce qui donne un rapport de 1 touriste pour 3 Parisiens contre 1 pour 10 dans l'année.

La combinaison de ces différentes tendances, attractives ou répulsives, donne des résultats assez contrastés selon les départements. Le fait que le cadre retenu pour la mesure de la population présente soit le département a pour conséquence que ces composantes se contrarient dans les départements littoraux qui contiennent une grande ville.

(fig.3) + (fig.4) *cartes en anamorphose –fréquentation touristique aout + novembre*

En Morbihan et en Charente-Maritime, départements typiques du comportement littoral, les résidents partent assez peu tandis que les touristes viennent y séjourner un peu au printemps et beaucoup en été. La population présente y est supérieure à la population résidente à peu près toute l'année. L'augmentation de la population atteint son maximum à la mi-août : elle est de 95% pour la Charente-Maritime et de 65% pour le Morbihan. Tout au long de l'année, le niveau de population présente ne descend jamais au-dessous de la population résidente.

Cette forte surpopulation estivale se constate dans tous les départements littoraux sauf lorsqu'ils comptent une grande ville. L'agglomération de Marseille en offre un exemple remarquable : le contraste est fort entre les deux départements voisins des Bouches-du-Rhône et du Var. A la mi-août la population présente est inférieure de 10% à la population résidente pour le premier et supérieure de 70% pour le deuxième. Une mention spéciale peut être décernée au département des Alpes maritimes pour lequel la saison estivale semble durer toute l'année avec une population présente

constamment supérieure à la population officiellement résidente.

La Normandie, avec ses trois départements littoraux, présente une gamme intéressante de comportements saisonniers. La Manche présente un profil caractéristique de bord de mer : les touristes y viennent nombreux et très majoritairement en été ; les habitants partent peu dans l'année et modérément en été. Le Calvados montre un profil à peu près semblable mais présente cependant deux différences : les habitants partent nettement plus en vacances ailleurs (on note par exemple une forte absence aux vacances de février) ce qui s'explique par la présence de la ville de Caen ; par ailleurs la fréquentation de week-end y est nettement marquée, évidemment due aux relations fortes avec la région parisienne. La Seine-Maritime ne présente pas du tout un profil classique du littoral mais plutôt un profil urbain. L'arrivée de touristes y est faible, les départs y sont élevés et la population présente y est inférieure à la population résidente presque tout au long de l'année et de façon marquée en été. La pointe de population présente y est atteinte à Noël, période caractéristique des regroupements familiaux pour les fêtes.

La moyenne annuelle.

La population présente en moyenne dans l'année est sans doute, mieux que la population résidente mesurée par le recensement de la population, l'indicateur sur lequel on peut s'appuyer pour déterminer le niveau de services nécessaire à la satisfaction des besoins de la population. C'est de plus en plus l'indicateur retenu pour leurs analyses par les économistes travaillant sur les territoires. Sa prise en compte a permis d'affiner notablement des diagnostics basés jusqu'alors sur la seule population résidente.

Le solde annuel des variations de population présente se révèle sans surprise positif pour les départements attirant beaucoup de touristes et négatif pour les départements très urbains. Paris frôle l'équilibre annuel avec une forte attractivité touristique mais également une forte émission de touristes. Parmi les départements ayant une façade maritime, presque tous connaissent un excédent annuel de population présente. Seuls font exception ceux qui sont dominés par une grande ville dont l'effet centrifuge compense l'attractivité plus ou moins forte du littoral. Il s'agit du Nord avec Lille, des Bouches du Rhône avec Marseille et de la Seine-Maritime avec Rouen. L'effet de Nantes en Loire-Atlantique, et celui de Bordeaux en Gironde, affaiblissent mais n'annulent pas, en moyenne annuelle, l'effet de l'attractivité littorale.

(Fig.5) *solde annuel de population présente*

On peut considérer que 365 jours de présence dans l'année équivalent à un habitant permanent, quel que soit le nombre de personnes et de séjours ayant contribué à cette présence. Les nombres d'équivalent habitant permanent (EHP) fournissent les bases d'une analyse du potentiel de consommation de biens ou de services des territoires. On a par exemple pu montrer que certains services comme La Poste, qu'une lecture classique des statistiques aurait conduit à fermer des bureaux compte tenu d'une trop faible population résidente, disposaient en fait d'une clientèle potentielle largement suffisante en termes de population présente mesurée en équivalent habitants permanents (Talandier, 2005). Partant des résultats établis par département et les extrapolant au niveau communal, Magali Talandier a pu montrer dans sa thèse que, en termes de population présente, les effets de l'exode rural étaient actuellement fortement atténués (Talandier, 2007).

Ces résultats doivent toutefois être utilisés avec bon sens : s'il apparaît judicieux de se baser sur la population présente pour estimer la clientèle potentielle de certains services, ce ne sera évidemment pas le cas pour l'école pour laquelle seule la population résidente est concernée. Il ne faut pas non plus oublier que, derrière une moyenne annuelle exprimée en équivalents habitants permanents, se cache une saisonnalité qui mérite souvent d'être prise en compte. La rentabilité d'un commerce ou d'un service est plus facile à assurer lorsque la clientèle potentielle, c'est-à-dire la population présente, est à peu près fixe toute l'année que lorsqu'elle connaît des variations importantes comme c'est le cas général sur le littoral. C'est ce qui explique que certains établissements de bord de mer – notamment des hôtels- préfèrent fermer hors saison ce qui, par contrecoup, affaiblit encore

l'attractivité du territoire et la possibilité d'y développer un tourisme hors saison.

Une citoyenneté encore très partielle

Cette population présente, mélange d'habitants, de séjournants et de passants, est importante pour l'économie locale ; elle est maintenant assez bien prise en compte par ceux qui étudient l'économie présente¹¹, parfois considérée comme une composante de l'économie résidentielle.

Mais au-delà de cet aspect économique principalement centré sur la consommation, il est intéressant de se poser la question de la citoyenneté. Quels sont les droits et les devoirs respectifs des habitants, des séjournants et des passants ? Quel est ou quel peut-être leur degré respectif d'implication dans la vie des lieux ? Qui sont les vrais habitants du territoire ? Qui le fait vivre ? Pour qui faut-il l'aménager ? Qui a son mot à dire dans la gestion du territoire ?

Les réponses sont sans doute multiples ; elles doivent sans doute être modulées selon la saison, le jour et l'heure. Mais en ces temps de grande mobilité, cette question du rapport entre la citoyenneté et le territoire mérite d'être posée. Rappelons que cette question a déjà été soulevée – à partir d'une problématique de mobilité quotidienne - par Jean Viard quand il fustige la « démocratie du sommeil » (Viard, 2010). Les conclusions qu'il en tire, notamment sur les risques que fait courir cette démocratie du sommeil au dynamisme des territoires mériteraient sans doute d'alimenter plus largement le débat public

Le territoire : Pour qui ?

Certains équipements publics doivent être calibrés en fonction de la population maximale qui peut être atteinte à un moment donné. Si la circulation dans une ville était réservée aux seuls habitants de cette ville il n'y aurait pas tant de problèmes de circulation. Une ville balnéaire dont la population présente peut atteindre 100 000 personnes en été doit, sous peine d'engorgement périodique, disposer d'un réseau d'assainissement correspondant à ces 100 000 personnes, même si la ville ne compte officiellement que 10 000 habitants dans l'année. Ces grandes variations de population soulèvent des problèmes d'ingénierie d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Elles soulèvent également des problèmes de gouvernance : qui décide, qui met en œuvre, qui finance ? Il n'est pas toujours évident de trouver les mécanismes permettant d'équilibrer le financement de ces surcoûts (en général à la charge des collectivités locales) par les apports financiers des visiteurs (souvent encaissés par les commerçants ou les particuliers quand ce n'est pas par des grands opérateurs touristiques extérieurs au lieu). Il est par ailleurs rare que l'on sollicite ou que l'on prenne en compte l'avis de tous les intéressés s'ils ne sont que résidents temporaires ou alternatifs.

Le territoire : par qui ?

Dans la vision habituelle, celle qui sous-tend nos institutions, il y a les habitants et les autres, ces autres étant globalement catalogués comme des touristes¹². Les premiers sont reconnus comme des citoyens et ils peuvent voter : il arrive donc qu'on leur demande leur avis. Les seconds ne sont considérés que comme des consommateurs. Ils participent amplement à l'économie présente mais sont au mieux considérés comme des clients à satisfaire -parfois comme des pigeons à plumer- mais jamais comme des citoyens.

En pratique on ne vote que dans la commune sur les listes électorales de laquelle on est inscrit. Et donc parmi ceux qui participent à la vie du territoire, certains sont des citoyens à part entière – même quand ils sont souvent absents- et d'autres ne sont que des visiteurs sans droit de vote – même quand ils sont souvent présents. Et on peut légitimement se poser la question de savoir si des

11 Le terme d'économie présente est utilisé ici dans son sens originel et désigne l'économie générée dans un territoire par la présence de population sur ce territoire.

12 Avec toutes les nuances que l'on peut apporter à cette classification. Cf. « *Distinguer la population présente de la population résidente* »

élus peuvent se permettre d'avoir assez de hauteur de vue pour prendre en compte les intérêts de tous alors que seuls certains sont susceptibles de leur apporter leur voix aux élections ? Dans le même ordre d'idées, les territoires auraient sans doute intérêt à chercher à profiter des compétences de leurs résidents non permanents et ceux-ci ne demanderaient souvent pas mieux que de s'impliquer dans le développement d'un territoire qui leur tient à cœur.

Conclusion

Plus que les autres espaces, les bords de mer connaissent de fortes variations de population au cours de l'année. La prise en compte de la population présente est donc indispensable pour l'aménagement et la gestion de ces espaces. Par manque de statistiques disponibles cette composante essentielle de la vie des territoires était par le passé trop peu intégrée dans les plans d'aménagement. Maintenant que des données sur la population présente sont disponibles – même si elles sont encore à améliorer et qu'il faudrait pouvoir les actualiser- elles sont de plus en plus utilisées dans les documents d'urbanisme, en particulier les schémas de cohérence territoriale (SCOT)¹³. L'idée fait son chemin qu'il existe une population présente qui n'est pas restreinte à la population résidente et qui pourtant revêt une importance parfois équivalente - voire supérieure – à cette dernière. Et pourtant rien ne semble être fait pour associer cette population présente aux projets – encore moins aux décisions- qui engagent l'avenir de ces territoires. Faut-il y voir une frilosité de la part des élus locaux ? Une volonté de défendre leur pré-carré de l'emprise des « envahisseurs » ? Un manque d'imagination et de savoir-faire quant à la manière d'intégrer ces populations plus ou moins éphémères au processus de concertation ? Ou bien peut-être, espérons-le, existe-t-il çà et là des expériences ou des bonnes pratiques injustement ignorées et qui vont susciter un important courrier nous obligeant à publier un rectificatif.

Sur la question de la citoyenneté – à partager ou non- nous avons ici soulevé des questions mais, pour l'instant, peu apporté d'éléments de réponses. Elles sont encore à trouver. Sans doute les technologies de communication, de plus en plus « mobiles », pourraient permettre d'explorer des voies prometteuses. Les bords de mer étaient autrefois réservés aux seuls séjournants temporaires. Ils sont maintenant largement partagés entre séjournants et population locale. Ce partage de l'usage étant maintenant établi, il est peut-être temps d'en faire autant pour la citoyenneté.

13 Par exemple le Scot des lacs Médocaniens qui compte 35 km de façade littorale à l'ouest de Bordeaux et dont le diagnostic relate que l'on dénombre 150 000 personnes présentes début aout pour une population résidente de 9000 habitants.

Bibliographie

- Blondy, C., Vacher, L., & Vye, D. L'apport de la notion de population présente dans l'analyse du peuplement littoral. *Espace, Populations, Sociétés*, 1-2, 95–110. (2013).
- Davezies L. et Lejoux P., « [Un train peut en cacher un autre - Derrière l'économie productive, attention à l'économie présenteielle](#) », Communication au *Colloque de l'Association de science régionale de Langue Française* - Lyon, septembre 2003.
- Davezies L., « L'économie locale « résidentielle », *Géographie Économie Société*, volume 11, n° 1, janvier-mars 2009.
- Jauneau Y. « Les Français privilégient toujours les vacances à la mer » Insee-1^{ère} n°819 – 2001
- Potier F., Terrier C. « Atlas des mobilités touristiques en France métropolitaine » - Editions Autrement 2007
- Schéma de Cohérence Territoriale des Lacs Médocains (§4.2 Un marché de l'emploi porté par l'économie présenteielle)
http://www.mairie-lacanau.fr/fileadmin/redacteur/PDF/SCOT/1_Diagnostic_approbation_2012_web.pdf
SCOT Nord-Ouest-Vendée
http://scot-nord-ouest-vendee.proscot.fr/fichiers/I:2-DEMOGRAPHIE_LIGHT.pdf
- Talandier M, « Les activités de la Poste face aux nouvelles dynamiques des territoires : « Performance postale / performance territoriale » - Rapport pour la direction du Géomarketing de la Poste, Juin 2005, 179 p
- Talandier M., « Un nouveau modèle de développement hors métropolisation : Le cas du monde rural français », thèse de doctorat, pages 99-102 – 2007 <http://talandier.com/thesetalandier.pdf>
- Terrier C., Sylvander M. et Khiati A., « En haute saison touristique, la population présente double dans certains départements », *Insee Première*, n° 1050 - 2005
- Terrier C. (dir.), « Mobilité touristique et population présente – Les bases de l'économie présenteielle des départements », édition Direction du tourisme - 2006
- Version en ligne sur <http://www.christophe-terrier.com/presence>
- Terrier C., « Flux et afflux de touristes : les instruments de mesure, la géomathématique des flux » in *FLUX - Cahiers scientifiques internationaux Réseaux et Territoires*, n° 65.- 2006
<http://www.christophe-terrier.fr/tourisme-christophe-terrier.html>
- Terrier C., «Distinguer la population présente de la population résidente », Insee - Courrier des statistiques n° 128 - 2009 http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&id=2899
- Terrier C., « Aménagement des territoires et géographie du peuplement » - *Population & Avenir* n° 705 Novembre-Décembre 2011
- Terrier C., « La guerre des traces » in « Big data, traces numériques et observation du tourisme », *Revue Espaces* n°316, janvier 2014
- Vacher, L., & Vye, D. La ville moyenne touristique est-elle encore une ville moyenne? Une approche par les populations présentes. *Norois*, 225(4), 75–91 (2012).
- Viard J. « La démocratie du sommeil » - Chronique JDD – 27 nov. 2010 <http://www.lejdd.fr/Chroniques/Jean-Viard/La-chronique-de-Jean-Viard-dans-le-JDD-236536>